

Services aux usagers disponibles via le catalogue

Le catalogue vous offre la possibilité d'accéder à vos **données personnelles et différents services** via le bouton **Service usagers** de la page d'accueil.

Services
usagers

Pour vous inscrire, vous devez :

- disposer d'une adresse mail
- celle-ci doit figurer sur votre fiche lecteur en bibliothèque.

Pour accéder aux services :

1. encoder tous les chiffres figurant sous le *code à barres* de votre carte de membre
2. taper votre *code PIN* (mot de passe fourni par votre bibliothèque)
3. introduire votre *date de naissance* (sous le format JJ/MM/AAAA - *exemple* : 15/01/1985)
4. sélectionner la (ou le réseau de) *bibliothèque* dont vous êtes membre

Aperçu des services offerts :

Généralités :	
Données personnelles	Aperçu de vos données dans la banque de donnée.
changer mon code secret	Vous pouvez modifier et valider votre code PIN
Ma liste sauvegardée	Aperçu des titres que vous avez sélectionnés et sauvegardés dans la session en cours et les sessions précédentes.
Informations de prêt :	
Mes emprunts, avec possibilité de les prolonger*	Aperçu des documents que vous avez empruntés. Vous pouvez par titre effectuer la prolongation de prêt, dans le respect du règlement de prêt en vigueur dans votre bibliothèque. La prolongation n'est par exemple pas possible, si vous avez atteint le nombre maximum de prolongations.
Mes montants dus	Aperçu des amendes dues.
Mon historique financier	Aperçu des amendes perçues par titre de document emprunté.
Mes réservations*	Aperçu des livres pour lesquels vous avez fait une demande de réservation. Vous avez la possibilité d'annuler des réservations déjà en cours.
Mon historique de prêt*	Quand vous restituez un ouvrage à la bibliothèque, toute information relative à cet ouvrage est déconnectée de vos données personnelles. Si vous souhaitez garder une trace des ouvrages que vous avez empruntés, vous pouvez demander au comptoir de votre bibliothèque l'activation de votre Historique de prêt. Ces données seront alors conservées à partir du moment de l'activation (pas rétrospectivement). <i>L'activation de l'historique des prêts se fait uniquement sur demande de l'emprunteur.</i>

*applicabilité et conditions variables d'un réseau de prêt à l'autre : consultez votre bibliothèque !

Services disponibles dans notre bibliothèque :

services en ligne proposés au 15/01/2009		
consultation	prolongation	réservation
service activé	service activé	service activé